

Pour ce qui est de l'information sur le programme que le député réclame, je me contenterai de lui signaler qu'elle est diffusée depuis une semaine par des annonces dans les journaux.

* * *

LES PÊCHES

LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'ÉTUDE KIRBY—LA PUBLICATION DE LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans qui a rendu publics aujourd'hui le rapport de la Commission Kirby concernant la pêche sur les côtes de l'Atlantique de même que la réaction du gouvernement à ce document.

Étant donné que le gouvernement attendra encore deux mois avant de faire connaître sa réaction au problème le plus critique du secteur, à savoir son financement et sa restructuration, et étant donné qu'on a remis à plus tard toute décision sur la question de la qualité de la commercialisation des produits et celle du revenu des pêcheurs pour plus ample étude, comment le ministre peut-il justifier que le gouvernement ait attendu si longtemps avant de faire connaître au Parlement et aux pêcheurs de l'Atlantique sa réaction, pour le moins insatisfaisante, au document dont le cabinet a été saisi en octobre, il y a quatre mois?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, le député a soulevé plusieurs questions mais a omis de rendre compte exactement de ce que j'ai dit et de ce qui a été dit au cours de la séance tenue à huis-clos ce matin.

En ce qui concerne la restructuration, nous en sommes aux étapes finales de l'étude de cette question très importante. Quant à la question de la commercialisation, j'ai déjà annoncé plusieurs décisions du cabinet relativement au classement à quai, à l'écart de prix, à l'octroi de permis d'exportation pour tous les produits, que ce soit dans le cadre du commerce inter-provincial ou international. Mais en ce qui concerne l'organisme de commercialisation en lui-même, nous aimerions consulter davantage les différents intéressés, vu le grand nombre de propositions différentes qui ont été présentées.

Quant au revenu des pêcheurs, j'ai annoncé plusieurs choses ce matin, et j'espère que j'aurai l'appui du député puisque le gouvernement du Canada demande à toutes les provinces qui n'ont pas de loi sur la négociation collective d'en adopter une très bientôt afin de venir en aide à nos pêcheurs.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACQUÉRIR UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DANS LES USINES DE CONDITIONNEMENT DE LA CÔTE EST

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Madame le Président, à mon avis, si la question de la restructuration cause des difficultés au ministre, c'est peut-être en raison de l'incertitude qui règne dans les rangs ministériels quant à savoir s'il s'agira d'une opération de renflouement, par laquelle le gouvernement ne ferait que consentir des subventions aux banques et aux sociétés de pêche, ou si le ministre et le gouvernement doivent exiger carrément une participation de l'État dans ces usines de conditionnement. Il faut aussi savoir si, parallèlement à cette

participation financière, le gouvernement instaurera une stratégie de mise en marché qui assurerait aux pêcheurs un revenu raisonnable et nous permettrait de lancer sur le marché international des produits de haute qualité.

Le ministre peut-il nous promettre dès maintenant que nous n'allons pas nous contenter de donner de l'argent à des entreprises qui ont mal géré leurs affaires autant que nos ressources, mais que les Canadiens en général, les employeurs de ces entreprises et les habitants de ces régions auront enfin leur mot à dire relativement à la gestion des pêches de l'Atlantique?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, on voit bien que le député connaît mieux les pêches du Pacifique que celles de l'Atlantique. J'ai déclaré il y a trois mois, comme les comptes rendus en témoignent, que le gouvernement n'a pas l'intention de renflouer les actionnaires. Nous envisageons plutôt une politique qui donnerait au quart des travailleurs des provinces atlantiques et aux 1,300 localités de cette région un régime qui serait porteur de stabilité et leur garantirait des revenus justes et raisonnables. A cette fin, tous les agents économiques devront collaborer, que ce soit les conserveries, les pêcheurs, les travailleurs d'usine et les gouvernements, en vue d'implanter ce nouveau régime au sein duquel chaque participant sera appelé à faire de son mieux pour assurer, comme il se doit, la rentabilité et la viabilité de ce secteur.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, le premier ministre a une conception tout à fait spéciale de la démocratie parlementaire . . .

M. Whelan: Posez donc votre question.

M. Nielsen: Que le ministre de l'Agriculture ne s'inquiète pas, ma question s'en vient . . . une conception tout à fait spéciale, dis-je, de la probité à laquelle on s'attend de la part des membres de son cabinet.

Des voix: Voyons donc!

M. Nielsen: Il est indéniable que le gouvernement est tenu collectivement responsable des agissements de ses membres. Le ministre des Communications en a donné la preuve. Le ministre de la Consommation et des Corporations en a donné la preuve . . .

Des voix: Bravo!

● (1450)

M. Nielsen: . . . Bud Drury et Walter Gordon aussi. Ils ont tous donné leur démission pour des affaires moins graves. Il est irréfutable que le gouvernement était au courant de cette transaction immorale avec un ancien membre du cabinet. Le ministre et le vice-premier ministre auront beau faire, ils ne s'en sortiront pas comme cela.